

nouvel ordre lui a enjoint de rester en cette ville jusqu'à nouvelle instruction. Cependant une députation de 25 magistrats s'est rendue à Versailles, ayant à sa tête M. de la Caze, premier président. — 54 députés Bretons ont eu audience du roi, & on s'attend que les 12 qui sont à la Bastille, ne tarderont pas d'en sortir. Les Dauphinois se conduisent toujours avec beaucoup de prudence & d'énergie.

Les dernières lettres de Toulon nous apprennent qu'un de nos navires parti de la Canée pour Constantinople, ayant quelques marchands Turcs à bord & une cargaison qui leur appartenait, fut pris par un corsaire soi-disant Russe, & conduit sur les côtes de la Morée. M. de St.-Felix, commandant la frégate du roi *la Pomone*, en ayant été instruit, fit voile tout de suite pour reprendre ce navire; il arriva au bras de Magne & y trouva effectivement le bâtiment François & le prétendu corsaire Russe; il réclama l'un & l'autre; on lui accorda la restitution du navire François, mais sans les Turcs & leurs marchandises. Pendant la négociation une autre frégate & un brick du roi vinrent au même mouillage. Les capitaines résolurent alors d'avoir de gré ou de force le pirate; ils insistèrent pour qu'il leur fût renvoyé & on le refusa obstinément: il fallut donc l'enlever. Pour cet effet ils mirent leurs chaloupes en mer, montées de 72 hommes, & le brick eut ordre de s'avancer assez près de la côte pour pouvoir la nettoyer avec son canon. Pendant ces préparatifs les Russes firent les leurs, & se disposerent à une vigoureuse